

L'association ACCOLADE organise le dimanche 3 juillet 2011, la quinzième édition des "Foulées d'Ile-de-France- France des îles". Cette course est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour «être classée» par l'organisateur et rentrant dans le règlement officiel du Paris Running Tour, selon le barème en vigueur et dans le respect des indications du service d'ordre placé sur le parcours. La protection sanitaire est assurée par la Croix Rouge Française, un médecin du sport, un podologue et des masseurs. La gestion informatique est assurée par Top Chrono, par système à puces. Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Il en incombe aux non licenciés de contracter une assurance personnelle.

Attention puce non rendue à l'arrivée pas de classement

CONDITIONS OBLIGATOIRES

Coureur licenciés de la FFF (Licence Athlé Compétition, Licence Athlé Entrprise et Licence Athlé Running) :

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Coureur licenciés de la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP

Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription le numéro de celle-ci., où devrait être mentionné non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Coureur non licenciés : Vous devriez absolument fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présence du certificat médical.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et de non présentation des document demandés.

Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par les organisateurs, par le service médical, ou par toute autre personne ayant eue mission. L'inscription à l'une des courses entraîne l'acceptation intégrale du présent règlement.

Accueil : À partir de 8h00, aire de départ et arrivée. Repère Esplanade du château de Vincennes.

Fermeture des inscriptions une ½ heure avant le départ. **5Km à 9h00 et 10Km à 10h00.**

Lieu : Bois de Vincennes situé dans le département du Val de Marne, à 5 minutes de Paris (12ème). Moyen d'accès, M° Château de Vincennes (ligne 1). R.E.R A, Station Vincennes.

Circuit : Bois de Vincennes, en sous bois, la circulation est interdite aux véhicules, routes piétonnes; circuit entièrement plat, marqué par panneaux de balisages. 5 Km première course – 10 Km pour l'épreuve principale formant une boucle de 5 Km à parcourir en 2 fois.

Animation : Assurée par Franck Guilloteau, Muriel Quadieu et animateurs de circonstance.

Droit d'image : Les participants autorisent les organisateurs des foulées d'Ile-de-France France des îles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports y compris les documents de communication pour la durée totale de l'épreuve et de la période prévue par la loi.

RECOMPENSES :

5 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F), Tee-shirts à tous.

10 Km : Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie (H/F) + médailles + Tee-shirts à tous.

Un billet d'avion à destination des Antilles, pour vainqueurs homme/femme + Lots, cadeaux + surprise ... A la fin des épreuves, nous partagerons le verre de l'amitié (Planteur +.)

16èmes Foulées d'Ile - de -France France des îles

*16èmes Foulées d'Ile - de -France
France des îles*



Dimanche 3 juillet 2011

Esplanade du Château de Vincennes

**Une organisation sérieuse, un accueil chaleureux,
des courses dans la diversité et dans une ambiance conviviale**

« Vivre ensemble »

Renseignements et inscriptions



ACCOLADE

Association Sportive et Culturelle
B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09
Tél. : 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

Site : www.ajacolade.com - Courriel : aj.accolade@noos.fr

UDASCOM

64, Boulevard Soult - 75012 PARIS
Tél. : 01 53 17 08 38 (de 14h00 à 19h30)



**LONG HORN
ENERGY DRINK**



COLLECTIFDOM
Le Club d'Île des Antilles, Guadeloupe, Martinique et Wallis



Pratic'Man France
Personnel temporaire
01 43 38 07 07

Bulletin d'inscription

DOSSARD N°

5 Km 10 Km 1 Km (poussins) et 3 Km (benjamins / minimes)

A renvoyer avant le 28 juin 2011 à l'association Sportive ACCOLADE
B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09 Tél. : 0148 22 44 07

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville :

Année de naissance : Sexe : M F

Club : N° de Licence :

Tél. : Mèl :@.....

Pour les non licenciés :

La présentation d'un **certificat médical** de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou sa photocopie. Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présence du certificat médical.

Pour les licenciés de la FFA (Licences Athlé Compétition, Licence Athlé Entreprise et Licence Athlé Running) : Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer sur votre bulletin d'inscription, le numéro de celle-ci.

Pour les licenciés de la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP : Vous devez présenter votre licence en cours de validité où devrait être mentionné non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, et indiquer sur votre bulletin le numéro de celle-ci

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard et déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenu à un état de santé déficient.

Les Foulées d'Ile-de-France France des îles

Dimanche 3 Juillet 2011
Parc du bois de Vincennes

5 Km 10 Km 1Km (poussins) et 3Km (Benjamins/Minimes)

Bulletin d'inscription Club

- ☎ 1^{ère} Course 5 Km 9h00 (de Cadet à V4) : 8 €
- ☎ 2^{ème} Course 10 Km 10h00 (Toutes catégories H/F) : 12 €
- ☎ 3^{ème} Course 1Km et 3 Km : 2€

Majoration de 4€ sur place pour l'ensemble des courses (sauf enfants)
Règlement par chèque libellé à l'ordre de "AS ACCOLADE"

Le bulletin doit être impérativement retourné par courrier

Avant le 30 juin 2011 à

ACCOLADE B.P. 272 - 75424 PARIS CEDEX 09 ☎ 01 48 22 44 07 - 06 15 06 38 76

www.ajacolade.com

CLUB :	_____					
Adresse :	_____					
Code Postal :	_____ Ville : _____					
Responsable :	_____ Téléphone : _____					
Adresse e-mail :	_____ @ _____					
NOM	PRENOM	ANNEE DE NAIS	CAT.	SEXE	N° DE LICENCE	N° DE DOSSARD

Retrait des dossards le samedi 2 juillet 2011 de 15h00 à 19h00
et le dimanche 3 juillet 2011 à partir de 7h00 sur les lieux de la manifestation
Village situé sur l'Esplanade du Château de Vincennes
RER A - Vincennes - Métro ligne 1 Château de Vincennes

R SPORT +
Z.I. des Châtaigniers
6, Allée des Artisans
95150 TAVERNY
Tél. : 06 62 92 15 45
E-mail : r-sport@wanadoo.fr



TOP
Consultez votre numéro de dossard
10 jours avant l'évènement
Tous vos résultats sur : www.topchrono.biz

